

Publié sur le site internet de la commune le .....  
Le Maire  
Frédéric VALLOS

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°2022-077

**Séance du 05 SEPTEMBRE 2022**

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Qui ont pris part à la délibération : 19  
Date de la Convocation : 26/07/2022  
Convocation affichée et diffusée le : 26/07/2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq septembre, à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

**PRESENTS** : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

**POUVOIRS**

M. HENRY Christophe a donné pouvoir à Frédéric VALLOS  
Mme HENRY Marie-Claude a donné pouvoir à Corinne MARTIN GAJAC

M. Baptiste COLLET a été nommée secrétaire de séance.

**Objet : Décision modificative n°3**

**Section Investissement**

comptes	Intitulé du compte	opérations		DM N°1 16 Mai 2022	
				Augmentation budget	Diminution budget
21318	Autres bâtiments publics	509	Porte coupe-feu salle des fêtes	6 016,92 €	
2184	Mobilier	477	Mobilier Ecole	6 549,20 €	
2138	Autres constructions	518	Court de tennis		- 12 566,12 €
			Totaux	12 566,12 €	- 12 566,12 €

**Section Fonctionnement**

comptes	Intitulé du compte	opérations		DM N°1 16 Mai 2022	
				Augmentation budget	Diminution budget
6574	Subvention autres organismes		Subventions autres organismes	2 560,00 €	
022	Dépenses imprévues		Dépenses imprévues		- 2 560,00 €
			Totaux	2 560,00 €	- 2 560,00 €

Envoyé en préfecture le 08/09/2022

Reçu en préfecture le 08/09/2022

Affiché le

ID : 001-210103479-20220905-2022077-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité dit que les crédits sont inscrits au BP 2022.

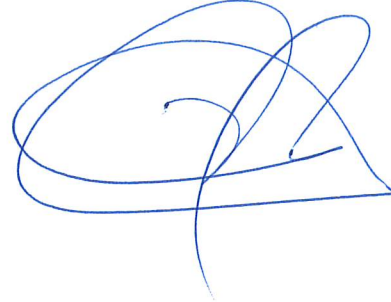
Ainsi fait et délibéré  
le 05 septembre 2022

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Frédéric VALLOS



A blue circular official stamp of the commune of Saint-Didier-de-Formin, Ain. The stamp features a central emblem with a tower and a sun, surrounded by the text 'MAIRIE DE SAINT-DIDIER-DE-FORMIN' and '01 (Ain)'. A blue ink signature is written over the stamp.

le secrétaire de séance  
Baptiste COLLET



A blue ink signature of Baptiste Collet, the secretary of the meeting.

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.